

## **INSCRIPTION 2023-2024<sup>1</sup> AUX ÉTUDES DE 3<sup>e</sup> CYCLE AUTORISATION DU COLLÈGE DE DOCTORAT**

Ce document doit être joint à la demande d'inscription :

- soit via votre portail myULiège après l'obtention de vos résultats
- soit via le formulaire en ligne <https://my.uliege.be/preadmissions> si vous n'étiez pas inscrit·e en 2022-2023

Je soussigné, Shady Attia,

**Président du Collège de Doctorat en Art de bâtir et Urbanisme**, autorise

Nom : .....

Prénom : .....

Matricule étudiant·e : .....

à s'inscrire au doctorat en .....

sous la direction du promoteur : (Mme/M.) \* .....

avec dispense de la durée minimale du doctorat\*\* (180 crédits répartis en 3 années académiques)  
par valorisation de .....crédits.

(\* biffer la mention inutile)

(\*\* joindre le document justificatif de la dispense)

Date<sup>2</sup> et signature

---

<sup>1</sup> Cette autorisation est valable **UNIQUEMENT** pour l'année académique précitée et ne peut en aucun cas être utilisée pour l'année académique suivante.

<sup>2</sup> Cette autorisation est valable 2 mois à partir de la date de signature.